



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 130 habitants, un budget de près de 42 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de près de 4,7 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. Afin de compléter l'équipe, nous sommes actuellement à la recherche deux personnes en mesure d'occuper des affectations temporaires à temps complet à titre de :

Journalier(ère)s opérateur(rice)s

Raison d'être du poste

Relevant d'un superviseur au Service des travaux publics, les journalier(ère)s opérateur(rice)s exécutent à l'aide de véhicules, de la machinerie et des équipements spécialisés différents travaux d'entretien des bâtiments, terrains, réseau routier, réseau d'aqueduc et réseau d'égout.

Principales fonctions

- Déniger et déglacer les chemins publics, les trottoirs, les stationnements publics, les bornes-fontaines et les abribus
- Entretenir le réseau routier, combler les nids de poule. Réparer et restaurer les chemins publics
- Faucher les accotements. Balayer les rues, entretenir et canaliser les fossés, installer des ponceaux, installer la signalisation routière, niveler les épaulements
- Émondage, abattage et ramassage des arbres
- Entretenir le réseau d'aqueduc. Drainer et entretenir les bornes-fontaines, réparer les fuites, installer de nouveaux branchements. Voir au bon fonctionnement des vannes etc.
- Entretenir le réseau d'égout. Réparer les bris de réseau, débloquer les conduites. Entretenir et réparer les regards d'homme, etc.
- Entretenir les bâtiments municipaux, effectuer les réparations mineures
- Montage et démontage lors des événements spéciaux
- Surveillant/signaleur lors des travaux de déneigement, d'asphaltage, d'excavation et autres
- Entretien et propreté des véhicules ainsi que des ateliers
- Charger des camions

Conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective. Le taux horaire à l'embauche est de 26,41 \$ (salaire 2023). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux.

Deux horaires à temps complet sont disponibles pour des quarts de travail de soir.

Horaire 1 : Lundi au mercredi de 16 h à 2 h et jeudi de 16 h à 1 h 45

Horaire 2 : Jeudi de 16 h à 1 h 45 et vendredi au dimanche de 16 h à 2 h

Les personnes salariées ont droit à une période de repas payée d'une durée de 30 minutes et deux périodes de repos de 15 minutes payées durant lesquelles périodes elles doivent demeurer en disponibilité. De plus, elles reçoivent une prime égale à une demi-heure de travail pour chaque quart de travail effectué.

Ces embauches sont prévues pour la période du 17 novembre au 3 mai 2026.

Qualifications et exigences

Les candidat(e)s recherché(e)s possèdent un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'équivalence, sont travaillant(e)s et responsables, en bonne condition physique, aiment le travail en équipe et sont habiles à effectuer différents travaux manuels et à se servir de divers outils et appareils. Ils ou elles détiennent un minimum de douze mois d'expérience pertinente et possèdent un permis de conduire de classe 3 valide.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne au <https://jobs.glowinthecloud.com/ville-de-saint-sauveur#jobs> au plus tard le 9 novembre 2025, date de fin du concours.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte.